



Ville d'Isbergues

Place Emile Basly

CS 70029

62330 ISBERGUES

Tél. : 03.21.61.30.80

A 2025-142

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

ARRÊTÉ DU MAIRE

portant sur

Réglementation de la circulation et du stationnement ducasse

Du 22 au 30 avril 2025 / Place Clément Loyer

Le Maire de la commune d'ISBERGUES,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant qu'il importe de prendre des mesures pour prévenir des accidents à l'occasion de la ducasse de la place Clément Loyer

ARRETE

Article 1^{er} : La circulation et le stationnement de tous véhicules à l'exception de ceux des forains et des services de secours sont interdits du mardi 22 avril 6H au mercredi 30 avril 2025 23H sur les parkings gauche et milieu de la place Clément Loyer

Article 2 : La circulation s'effectuera du côté de la pharmacie, dans les deux sens de circulation. La circulation et le stationnement seront possibles jusqu'aux barrières délimitant la fête foraine.

Article 3 : La signalisation réglementaire sera mise en place par les services techniques de la ville.

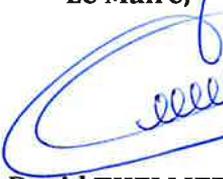
Article 4 : Ampliation de l'arrêté sera adressée à Monsieur le Commandant de la Brigade de gendarmerie d'Isbergues pour exécution.

Article 5 : Le présent arrêté sera publié par voie électronique sur le site de la ville, il peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Fait à ISBERGUES, le

11 AVR. 2025

Le Maire,




David THELLIER

Publié le 16 AVR. 2025